rues adjacentes. Dans l'intérieur du cloître les Pères attendent derrière la porte barricadée, en compagnie de quelques fidèles, la signification de cette comparution.

Par une lettre pleine de noblesse que M. Gay, conseiller général, a portée ce matin au Préfet, le Frère Désiré des Planches, gardien des Frères mineurs Capucins, explique au représentant du Gouvernement les raisons pour lesquelles ils veulent rester seuls dans le couvent, et s'exposer seuls à la rage de leurs ennemis.

A l'abbaye de Kerbeneat

Brest, 29 avril. — Des pourparlers ont été engagés par M. Lecouturier, liquidateur de la congrégation des Bénédictins de Kerbeneat, pour trouver un officier ministériel qui consentît à être son mandataire. Aucun officier ministériel de Brest ni de Morlaix ne consent à accepter cette mission. Le tribunal devra procéder à une désignation d'office.

Une magnifique statue de saint Benoît, érigée au haut d'un socle de granit, dans le square situé en face de l'abbaye de Kerbeneat, n'a pas été mise sous scellés par le juge de paix. L'administration, informée, a donné l'ordre de réparer immédiatement cette omission; mais les paysans ont décidé de s'y opposer par la force.

A l'archevêché d'Avignon

La dépêche ci-dessous provient de l'*Agence Havas*. Nous la publions sous réserves :

Avignon, 29 avril. — Mgr Sueur, archevêque d'Avignon, ayant manifesté son intention de se soumettre aux prescriptions des deux dernières circulaires ministérielles, une centaine de dames se sont présentées à l'archevêché.

Elles ont protesté auprès de Mgr Sueur contre l'attitude qu'il observe dans l'application des circulaires relative à la fermeture des chapelles, attitude que ces dames qualifient de faiblesse.

M. l'abbé Cassez, vicaire général, s'est associé aux protestataires. Il a donné sa démission et s'est retiré.

Point d'apposeurs de scellés

Nantes, 29 avril. — Le Président du tribunal civil a rendu une ordonnance autorisant l'apposition des scellés sur l'établissement des Prémontrés.

Malgré ce jugement, une difficulté s'élève. M. Frémy-Joyeux, juge de paix, est démissionnaire et ne veut rien entendre. M. Bruns-Iwig, premier suppléant, est fâché et se récuse, et M. Lasne, le second suppléant, ne veut pas se charger de cette besogne. Il faudra un autre jugement désignant un juge de paix d'office.

Rennes, 29 avril. — Le Président du tribunal civil a ordonné la levée des scellés apposés sur l'immeuble des Franciscains, appartenant à une société civile.

En pays conquis ! — Couvent repris d'assaut par la foule

Les-Sables-d'Olonne (Vendée), 29 avril. — Un acte inouï d'illégalité a été accompli ce matin.

Accompagné de policiers, le commissaire spécial de la Roche-sur-Yon, agissant sans mandat, ce matin, à cinq heures, dans la chapelle des Rédemptoristes, tandis qu'il faisait occuper par trois brigades de gendarmerie, les abords du couvent. Dès que les Pères s'aperçurent de l'invasion, ils sonnèrent le tocsin et un drapeau, auquel fut attaché un crêpe, fut hissé sur la chapelle pour avertir la population de l'attentat qui se commettait.

Les habitants accourent et se heurtent aux barrages établis qui n'arrêtent pas cependant les défenseurs de la liberté.

Quelques centaines d'entre eux rompent les rangs des chevaux, parviennent jusqu'aux portes de la maison et se jettent sur les crochetons.

Les gendarmes dégagent ces derniers avec brutalité, et, sous leur protection, les portes sont enfoncées.

Cependant les fidèles deviennent de plus en plus nombreux, et leurs clameurs protestent contre les brigades de gendarmerie les rapprochant du couvent. Malgré les obstacles, les amis des religieux escaladent les murs du couvent, barricadent les portes intérieures et se préparent à soutenir un siège. Il y a en ce moment plus de 2.000 personnes autour du couvent ou à l'intérieur.

Entre temps, le Père Recteur parvient à sortir et se rend à la sous-préfecture, afin d'y porter sa protestation contre le coup de force dont il est victime.

Il est suivi dans la rue par une foule nombreuse. Le Sous-Préfet déclare au Recteur qu'il va s'entendre avec le Procureur de la République pour faire constater le délit et procéder régulièrement par la voie judiciaire.

Cet acte illégal a soulevé une grosse indignation et, malgré tous les efforts faits pour la disperser, la foule ne veut plus quitter les abords du couvent.

Les Dominicains

Paris, 29 avril. — Des deux Congrégations distinctes de Dominicains, l'une dite le Grand Ordre, ou Ordre des Frères Prêcheurs, et l'autre le Tiers-Ordre, qui est enseignant, la première n'a pas encore reçu l'ordre de se disperser. C'est que le Grand-Ordre a formé ces jours derniers une nouvelle demande d'autorisation concernant seulement trois établissements destinés aux missions étrangères : la grande maison de la rue de la Chaise (siège principal de l'ancienne Congrégation, et qui deviendrait le siège de la Congrégation nouvelle) ; l'établissement d'Angers, et le couvent de Marseille.

A ce propos, le *Temps* croit savoir que la Direction des Cultes a pris en considération cette nouvelle demande. Il en résulte que pendant la période d'examen de l'instance en autorisation, les trois établissements susnommés, échapperont aux opérations du liquidateur. Quant aux autres établissements de la Congrégation, M. Ménage, liquidateur, y a apposé les scellés, et les religieux ont même été autorisés, ajoute le *Temps*, à enlever à la prochaine levée des scellés, le mobilier sommaire de leurs cellules, couchettes, tables et livres, ces derniers considérés comme instruments de travail.

Quant aux établissements de la Congrégation enseignante des Dominicains ayant sa maison-mère à Coublevie, près de Voiron (Isère), les opérations de leur liquidation, qui intéressent les Collèges d'Arcueil, d'Oullins, de Sorèze et d'Arcachon, ont été commencées sans retard.

Ces établissements devront se disperser dans un délai de trois mois, à partir de la notification qui leur est transmise en ce moment.

DANS LA RÉGION

La situation à Boulogne

En prévision des audiences correctionnelles et des troubles que l'on redoute, des mesures très sérieuses ont été prises pour renforcer la force publique.

L'autorité militaire aurait l'intention de se mettre en état de diriger par les voies les plus rapides de la cavalerie vers Boulogne.

Il est à remarquer que, dans les arrestations qui ont eu lieu, tous les manifestants anarchistes ont été relâchés, alors que plusieurs défenseurs de la liberté ont été détenus préventivement et conduits à l'audience les menottes aux mains.

La fermeture des écoles libres

Le Préfet du Nord vient d'envoyer la circulaire suivante aux maires des communes du département possédant des écoles congréganistes de garçons dirigées par les congrégations ayant reçu des notifications de refus d'autorisation :

« Le Préfet du Nord à Monsieur le Maire de...

» La *fermeture* fixée au..... de l'école privée congréganiste de garçons qui fonctionne à..... doit avoir pour conséquence une augmentation de l'effectif de l'école publique.

» Des places étant dès aux élèves nouveaux comme aux élèves actuels, des dispositions matérielles sont, sans doute, à prévoir dans cette école : appropriation au nettoyage des classes existantes et non occupées, aménagement des classes nouvelles, achat de mobilier complémentaire, etc. Le soin de ces travaux incombe à la commune aux termes de l'article 4 de la loi du 19 juillet 1889.

» J'ai donc l'honneur de vous prier, Monsieur le Maire, de vouloir bien étudier d'urgence cette question et proposer au Conseil municipal, s'il y a lieu, le vote des crédits nécessaires.

» En m'accusant dans la huitaine, réception de la présente circulaire, vous voudrez bien m'indiquer les mesures jugées nécessaires et, exécuté dans un délai aussi court que possible, soumis à mon approbation le projet à exécuter.

» Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée. *Le préfet du Nord,*

» VINCENT. »

Nous avons souligné, dans la circulaire préfectorale le mot *fermeture* car la dissolution des congrégations enseignantes n'est nullement corrélative de la *fermeture* des écoles libres et nous pensons que le rédacteur préfectoral aura pris ses désirs pour des réalités.

Les Rédemptoristes de Lille

Une instruction est ouverte au Parquet contre les Rédemptoristes, et c'est M. Dolé qui en est chargé. Le R. P. Dupuis, supérieur, est convoqué pour jeudi matin, dans le cabinet du juge d'instruction, afin d'y fournir son état-civil et celui des Pères de sa congrégation.

C'est seulement quand il aura été constaté que le Père Dupuis refuse de se rendre à cette convocation, que des mesures plus rigoureuses seront prises contre lui et les Rédemptoristes de la cour des Bonifaces.

FAITS DIVERS

PRONOSTICS MÉTÉOROLOGIQUES POUR MAI. — Après le désagréable mois d'avril que nous venons de subir, le pronostiqueur Jules Capré ne nous rassure guère pour mai. Il commence ses prévisions par la fâcheuse formule suivante : « Du 1er au 10, continuation du mauvais temps sur l'Europe occidentale et centrale; hautes pressions au Sud et à l'Est. » Le 7 et le 8, jours critiques, refroidissement de la température, fantaisies de la lune rousse. Du 10 au 15, temps variable avec vents d'ouest à nord-ouest sur les Iles Britanniques, la France, la Hollande, la Suisse et l'Allemagne. Du 15 au 20, hautes pressions sur les mêmes régions avec prédominance de vent de nord-ouest et mauvais temps sur la Méditerranée. Du 20 au 28, mauvaise période pour l'ouest et le centre de l'Europe, vilain temps, pluies froides, ciel couvert. Du 28 au 31, hautes pressions sur l'Europe centrale, temps beau et chaud, enfin ! avec basses pressions sur la Méditerranée.

En somme, ce serait, si nous en croyons le pronostiqueur, un triste mois de mai; mais, on sait que les prévisions météorologiques ne se réalisent pas toujours. Espérons que, cette fois encore, les auront été l'envers du tableau.

UN DRAME DE LA FOLIE. — Un drame de la folie s'est déroulé hier à Angers : Profitant du sommeil de son mari qui couchait dans une pièce voisine de celle qu'elle occupait, une femme Clarisse Perchard, âgée de 33 ans, qui ne jouissait plus de la plénitude de ses facultés, quittait furtivement son domicile emportant dans ses bras sa fillette Marguerite, âgée de quatorze mois.

Inquiet à juste titre de cette disparition, le mari fit faire des recherches qui ont abouti à la découverte dans un puits des cadavres de la mère et de sa fillette.

La pauvre folle avait attaché son enfant autour de son cou avec une forte corde à l'extrémité de laquelle elle avait fixé une lourde pierre.

UN VOL ÉTRANGE A LA ROCHELLE. — La Rochelle, 29 avril. — Deux obusiers en batterie sur les remparts de la ville ont disparu. Une enquête est ouverte par les autorités militaires et civiles pour découvrir les auteurs de ce vol peu ordinaire. L'émotion est assez grande à la préfecture et parmi le personnel militaire.

LE VOL DE LA CATHÉDRALE DE TOURS. — Nous avons raconté que M. Hamard recherchait quatre tapisseries d'Aubusson dérobées récemment à la cathédrale de Tours. Dimanche dernier, il opérait une perquisition dans un appartement de la rue Leibnitz, habité par Mme Berthon, quand il découvrit une magnifique tapisserie qui représentait l'adoration des mages. Elle servait de portière. C'était une de celles qui ont été volées à Tours. Poursuivant ses recherches, le chef de la Sûreté trouva des débris de tapisseries et un médaillon où étaient figurées les armes de la ville de Tours. Mme Berthon et une jeune femme, questionnées par lui, refusèrent d'indiquer la provenance des objets découverts. Elles furent aussitôt arrêtées. La tapisserie représentant l'adoration des mages est à peu près intacte; mais les autres ont été coupées en morceaux.

La perquisition faite par M. Hamard avait été ordonnée par le juge d'instruction d'Abbeville à la suite de l'arrestation de deux individus, dont l'un était le fils de Mme Berthon. Ces deux malfaiteurs, aidés d'un troisième, qui a été arrêté hier à Lyon, avaient essayé de fracturer la porte d'une maison de la rue Saint-Pierre, à Abbeville.

LE DON DU FORÇAT. — Parmi les nombreux et superbes cadeaux que Nicolas II a reçus à l'occasion de la Pâque orthodoxe, il y en a eu un, d'apparence modeste, mais qui a, paraît-il, fait grand plaisir au souverain. Un déporté de Sibérie lui a envoyé une noisette contenant tout un jeu d'échecs minuscules avec l'échiquier. Les pièces étaient taillées dans de petits morceaux d'os.

L'empereur s'est enquis du nom et du passé de l'envoyeur. Il est probable qu'il sera gracié au premier jour.

Voilà donc un cadeau utile... pour le donateur.

LA FILLE DU « GEOLIER ». — Miss E. M. S. Lowe, fille de sir Hudson Lowe, le fameux gouverneur de Sainte-Hélène pendant la captivité de Napoléon Ier, vient de célébrer son quatre-vingt-cinquième anniversaire de naissance.

Elle vit à Eltham (Angleterre), très retirée. Elle arriva dans l'île à l'âge de deux ans. Miss E. M. S. Lowe a donc pu voir l'empereur, mais elle n'a gardé aucun souvenir des traits de l'illustre exilé.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, mercredi 29 avril 1903.

2 heures soir, 14° au-dessus de zéro. — 751, variable.
5 heures soir, 14° au-dessus de zéro. — 751, variable.
9 heures soir, 9° au-dessus de zéro. — 753, variable.

Jeudi 30 avril.

Minuit, 9° au-dessus de zéro. — 753, variable.
2 h. matin, 9° au-dessus de zéro. — 753, variable.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus naturel, le plus modeste et le plus économique entre la production et la consommation.

LE PÈLERINAGE DES HOMMES A LOURDES

(De notre correspondant particulier)

Lourdes, 29 avril, 8 heures. — Je vous disais hier que, décidément, M. l'abbé Valentin, professeur de philosophie, à l'Institut catholique de Toulouse, était un puissant orateur. Il nous a donné, ce matin, une nouvelle preuve de son grand talent. Pendant une demi-heure, il a tenu sous le charme de sa parole chaude et vibrante, un auditoire de plus de 25.000 hommes. La messe de dix heures a été dite sur le parvis de l'église du Rosaire par M. le chanoine Meurisse, vicaire-général de Cambrai.

Cette après-midi, avait lieu la grande procession à travers les rues de Lourdes. Bon nombre de montagnards du pays y prenaient part, de sorte que l'on peut évaluer à 50.000 le nombre des hommes qui y ont assisté.

M. l'abbé Gayraud et M. Delarbre, députés du Calvados, sont ici aujourd'hui. A vous signaler deux incidents, qui empruntent aux circonstances un intérêt tout particulier. Hier soir, après la magnifique procession aux flambeaux, un cri formidable et soudain est sorti de toutes les poitrines, répercuté par les échos de la montagne. Vous eussiez dit le rugissement du lion dans le désert ou le rugissement du Gave au fond de ses gorges : « Vive la liberté ! A bas les proscripteurs ! » C'était la manifestation des sentiments longtemps contenus et que les organisateurs du pèlerinage ont, en vain, essayé d'étouffer. Tout à l'heure encore, après la bénédiction du Saint-Sacrement, un homme s'écria : « Vive la liberté ! A bas Combes ! » Par obéissance aux ordres de Mgr de Tarbes, ce cri est resté sans écho, mais son auteur, que l'on avait pris, tout d'abord, pour M. Lasies, député du Gers, attendu ici, demain, fut porté en triomphe par une foule en délire.

En résumé, excellente journée, favorisée par un temps splendide et qui a apporté aux pèlerins bien des consolations. Les quarante Roubaisiens se portent à merveille et se félicitent de leur heureux pèlerinage.

AUX JEUNES MÈRES

Le Lait stérilisé d'Oostcamp est entièrement stérilisé. Tous les microbes y sont détruits.

Le Lait stérilisé d'Oostcamp est stérilisé immédiatement après la traite. Il est absolument pur ; il conserve sa saveur naturelle et ses propriétés nutritives.

Le Lait stérilisé d'Oostcamp n'est pas un mélange, une préparation ; **C'EST DU LAIT PUR.**

SAVON DU CONGO blancheur du teint

Chronique Locale

ROUBAIX

Le Théâtre Roïau

Le projet de ressusciter, pour quelques heures, l'ancien Théâtre Roïau, est vraiment intéressant, et il faut féliciter le Comité de la Cavalcade de vouloir le réaliser. Cette évocation d'un passé qui, pour notre génération, semble déjà si lointain, sera certainement l'une des attractions les plus pittoresques, le « clou » le plus original des fêtes du 31 mai prochain.

On sait que plusieurs des artistes amateurs qui ont fait la renommée du Théâtre Roïau vivent encore. L'un d'eux, M. J.-B. Glorieux, le célèbre aéronaute roubaisien, — un « jeune comique » de l'époque qui aujourd'hui a 69 ans — a bien voulu nous fournir des renseignements précis sur les origines et l'histoire du fameux théâtre.

Le Théâtre Roïau fut fondé par Joseph Couvreur, père de M. Louis Couvreur, le directeur du Théâtre de Roubaix.

Pierre-Joseph Couvreur, né à Hérinnes, Belgique, en 1808, vint à Roubaix, à l'âge de 3 à 4 ans. Son père, un ouvrier menuisier, avait, à cause de sa petite taille, reçu le sobriquet de « roitelet », en patois du pays « roïau ». Le fils hérita de ce nom.

Joseph Couvreur entra très jeune dans une fabrique et devint successivement bâcleur, rattacheur et fileur.

Vers 1829, un de ses amis, un fileur comme lui, Flamancourt, ayant installé au Moulin de Roubaix, un théâtre de marionnettes, Couvreur, le dimanche, alla tirer les ficelles et « tenir le premier rôle ». Les deux camarades s'associèrent. Connaissant le métier de menuisier, ils fabriquaient eux-mêmes les « marmousets » à qui ils faisaient jouer des pièces de leur composition. L'association Couvreur-Flamancourt ne dura guère, on se sépara et Couvreur s'établit d'abord au Fort Bayart, puis dans un grenier rue du Temple. Entre temps, ils était allé à Paris pour y exercer sa profession de fileur. Dans la capitale, son goût naturel pour le théâtre se développa singulièrement ; il passait la plupart de ses soirées, comme figurant, sur les principales scènes. Au contact des acteurs parisiens, il apprit l'art du comédien.

Revenu à Roubaix, J. Couvreur, construisit un théâtre de marionnettes au Fontenoy, dans la « bouloire » du cabaret *Au Réveil du Jour*. Ce fût là le berceau de l'art dramatique à Roubaix ; sa description s'impose.

Deux rangées de vieux peupliers entouraient la bouloire. Couvreur fit décapiter les arbres à la hauteur de 4 à 5 mètres. Sur les troncs on cloua de mauvaises planches, des « croutats » et sur le tout on mit du mortier. La terre battue formait le sol. Au début, la scène ne servait qu'aux marionnettes ; bientôt on y ajouta une avant-scène sur laquelle des pantomimes furent représentées.

La salle était éclairée avec les antiques quinquets. Il y avait trois catégories de places ; aux premières et aux secondes, on était assis. Des bancs très durs, tenaient lieu de fauteuils. Le prix des places n'était pas d'ailleurs très élevé : 60 centimes ; 30 centimes et 20 centimes.

Les acteurs, nous l'avons dit, étaient tous des amateurs, des ouvriers tisserands, pour la plupart. Plusieurs ne savaient pas lire. Ils ne gagnaient absolument rien et jouaient pour l'amour de l'art. Quelquefois, après la représentation, Joseph Couvreur « régalait » ses acteurs de pommes de terre cuites à l'eau. Mais c'était là une débauche réservée aux jours de grand gala. Bien peu d'artistes, aujourd'hui, se contenteraient d'un pareil « cachet ! »

L'orchestre, se composait de trois musiciens. En hiver, une chandelle placée dans un vieux calorifère troué par la rouille, donnait l'illusion de la chaleur aux spectateurs qui, pendant plusieurs années, se sont ainsi chauffés par persuasion. Heureux temps !

Peu à peu, les marionnettes furent abandonnées et les pantomimes elles-mêmes remplacées par des vaudevilles et de petits drames. Le théâtre Roïau succédait au « Jeu Roïau ».

Vers 1850, on construisit, dans la rue du Fontenoy, une salle de théâtre, avec galeries. Elle fut louée à Joseph Couvreur. A partir de cette époque, le Théâtre Roïau prit un certain essor. De temps en temps, des « professionnels » étaient engagés. Les drames en vogue furent tour à tour représentés, citons : *La Grâce de Dieu, Lazare, Le Pâtre, Le Curé Mérino, Jacques Cœur, Les Pauvres de Paris, Le Roi de Rome*, etc., etc. La prononciation des acteurs-amateurs laissait quelque peu à désirer, mais la mimique était excellente.

Joseph Couvreur tenait presque toujours les premiers rôles. Il était admirablement secondé par Maria, une jeune première, aussi jolie que bonne actrice. Le père Coussart, un *souffleur* extraordinaire, contribuait aussi beaucoup au succès de la troupe.

Par la suite, le Théâtre Roïau subit de nombreuses transformations et peu à peu perdit son caractère primitif.

Le Comité de la Cavalcade a l'intention de représenter le Théâtre Roïau, par une scène ouverte, montée sur un char. Sur cette scène figureront dix ou douze anciens artistes âgés de 69 à 80 ans, tous très valides et qui ont offert avec empressement leur concours. Ils se produiront dans les costumes des pièces dans lesquelles ils ont eu du succès. A l'arrière du char, on présentera le théâtre des marionnettes, appelé « Jeu Roïau ».

Voici les noms, l'âge et l'emploi des acteurs-amateurs qui composeront ce groupe original :

Louise Vandrouffe. (Mme Inglebert), jeune première, 80 ans ; Maria, (Mme Delaux), premier rôle, 80 ans. (Cette artiste joue encore aujourd'hui en tournée) ; J.-B. Glorieux, jeune comique, 69 ans ; J.-B. Leclerc, père noble, ancien tambour-maître des Pompiers, 80 ans ; J.-B. Nys, jeune premier, 80 ans ; Louis Van de Kerkove, dit, « Bon Appétit », utilité, 78 ans ; Henri Desbarbieux, père noble, 80 ans ; Deloutre, jeune premier, 71 ans ; Eugène Leconte, jeune premier, 69 ans ; Augusto Desmettre, comique-grime, 80 ans ; Cyrille Nivesse, utilité, 74 ans.

M. J.-B. Glorieux, l'aéronaute roubaisien qui, il y a quelque cinquante ans, a joué avec grand succès, le *Roi de Rome*, paraîtra, nous a-t-il dit, costumé en « Aiglon ! »

Voilà qui nous promet un spectacle intéressant et à coup sûr peu banal.

LA RECONSTRUCTION DU PONT DE WATTRELOS. — Mercredi, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu, à Lille, en Conseil de Préfecture, l'adjudication des travaux de terrassement et de maçonnerie à exécuter pour la reconstruction du pont de Wattrelos. Ces travaux étaient évalués à 21.940 fr. 94.

Le Conseil de Préfecture était présidé par M. Grand, assisté de MM. Ricart et Godefroy, conseillers, et Larivière, ingénieur en chef des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais. Un seul soumissionnaire s'est présenté, M. Oranie L'Host, entrepreneur, rue Jardin-Caulier, à Saint-Maurice, qui n'a consenti aucun rabais. En conséquence, sauf approbation de M. le Ministre des Travaux publics, M. Oranie L'Host a été déclaré adjudicataire.

UNE MESSE DE PRÉMICES. — Notre concitoyen, le R. P. Dom Simon Vaillant, bénédictin de l'abbaye de Maredsous, fils de M. Henri Vaillant, célébrera sa messe solennelle de prémices, samedi prochain 2 mai, en l'église Saint-Martin. Mgr de Kerkove, abbé du Mont-César, à Louvain, y assistera pontificalement. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Lenglart.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL

LE VOYAGE PRESIDENTIEL

Le retour de M. Loubet en France

Bizerte, 29 avril. — Après le déjeuner, le Président et le Bey ont visité l'arsenal. Avant de prendre congé du Bey, M. Loubet lui a renouvelé son invitation de venir à Paris.

A 4 heures, la *Jeanne d'Arc* appareille vers la France, saluée par les salves réglementaires.

Le retour des ministres en France

Bizerte, 29 avril. — Les présidents des Chambres et les ministres, à l'exception de M. Mougeot, qui doit passer encore quelques jours en Tunisie, sont repartis pour la France avec M. Loubet.

LES CONGRÉGATIONS

Un liquidateur mal reçu

Le Puy, 29 avril. — M. Courreyre, liquidateur, accompagné de M. Sabatier, juge de paix, s'est transporté à Espaly, près le Puy, pour procéder à l'inventaire du mobilier de l'immeuble des Frères du Paradis. Dès leur arrivée, 800 femmes assemblées poussèrent des clameurs hostiles contre les opérateurs. Le juge de paix ayant levé sa canne, fut appréhendé par deux femmes qui renvoyèrent rouler dans la poussière. Ce ne fut que grâce à la protection des Frères eux-mêmes que le liquidateur put continuer ses opérations. A leur sortie, ils furent accueillis par une grêle de pierre et durent fuir à travers champs. On dit que des arrestations seront opérées.

Manifestations à Lannion

Rennes, 29 avril. — Au cours de l'audience du procès en appel contre une condamnation du tribunal de Lannion, intenté par M. l'abbé Le Maréchal, diverses manifestations de l'assistance se sont produites en faveur de ce dernier. Le président a dû menacer de faire évacuer la salle. La suite du procès a été renvoyée à demain.

A la sortie de l'audience, des groupes d'hommes et de femmes ont accompagné M. l'abbé Le Maréchal aux cris de : « Vive la liberté ! » Les étudiants socialistes ayant tenté une contre-manifestation, furent facilement annihilés dans leurs efforts par les amis de la liberté.

Manifestations sanglantes à Marseille

Marseille, 29 avril. — Les fidèles qui étaient encore cet après-midi à l'intérieur du couvent avec les Capucins, l'ont évacué. Leur sortie a donné lieu à des manifestations enthousiastes de la part de la foule. Les bandes socialistes ayant tenté une contre-manifestation, des bagarres se sont produites. La police a vivement dispersé les manifestants.

Des incidents beaucoup plus violents ont eu lieu à sept heures, à la sortie des ateliers et des magasins. Les ouvriers employés et dockers, au nombre de 2.000, se sont dirigés vers le couvent aux cris de : « A bas la calotte ! » Sur leur passage, la foule indignée répliquait par des acclamations à l'adresse [illegible] au cours Devillers, la police s'opposa à son passage. Une collision se produisit. Les gendarmes à cheval chargèrent et repoussèrent les manifestants. Il y a une quinzaine de blessés, parmi lesquels plusieurs ont reçu des coups de couteau [illegible]. Plusieurs agents sont parmi les blessés. Le tumulte et les bagarres continuent.

La résistance des Eudistes

Lorient, 29 avril. — Les Pères Eudistes de Kernois sont toujours dans l'attente de voir arriver le liquidateur. Ils restent barricadés. Le Père supérieur Moris nous déclare qu'il est décidé à résister jusqu'au bout.

—×—

L'EXPULSION DES CHARTREUX

Nouveaux détails

Saint-Laurent-du-Pont, 29 avril. — Le *Nouvelliste de Lyon*, a reçu de son envoyé spécial, une dépêche qui donne quelques détails intéressants sur l'expulsion des Pères Chartreux :

Grâce à l'intervention de M. Pichat, député, des incidents graves ont pu être évités. S'adressant au Procureur de la République, il lui dit :

« Si vous vous bornez à laisser sortir les Pères, il n'y aura pas conflit. Mais si on porte la main sur eux et si on les emmène prisonniers, je ne réponds de rien. »

Tandis qu'on crochetait la porte, la foule des montagnards, étagée sur la colline voisine, chantait le *Parce Domine*, pendant que de l'intérieur, ils recevaient la bénédiction des Chartreux groupés dans la cour.

Rien ne saurait rendre l'émotion de la foule, quand les Pères sortirent du couvent, encadrés par les gendarmes et défilant entre deux rangs de troupes. Se tournant vers le lieutenant-colonel d'Hauteville, un protestant dont le père est ancien conseiller à la Cour de Nîmes, un ancien officier lui dit :

— Mon colonel, il y a là d'anciens officiers, vous devriez leur faire rendre les honneurs...

— Vous savez bien, lui répondit M. d'Hauteville, que les honneurs sont supprimés par un récent règlement.

— Il n'y a pas de règlement, quand il s'agit de saluer les braves, répliqua l'ancien officier.

Les troupes s'alignèrent et, tandis que les Pères défilaient, on voyait les soldats détourner la tête et les officiers pleurer de rage contenue. Pas un homme n'est sorti d'une réserve digne et presque sympathique et il a fallu les ordres d'un substitut affolé pour obliger les gendarmes à une charge brutale qui aurait pu avoir de graves conséquences.

Un incident

Il est impossible de ne pas signaler l'attitude de M. Mouthon, qui était parti de Grenoble avec le Parquet, dont il était en quelque sorte le Mentor. C'est précédé par le Procureur et le Substitut, qu'il apparaît aux yeux de la foule qui connaît de vue l'ex-directeur de la *France Libre*. On cria : « A l'eau, le mouchard ! » Des poings se tendirent sur celui qui osa, dans le *Matin*, insulter les malheureux Chartreux qu'on expulse. M. Mouthon fut obligé de se réfugier derrière la troupe, pour éviter les représailles. Pendant une heure, il a été couvert d'invectives de cette foule à laquelle il n'a échappé que grâce aux gendarmes.

Lorsque M. Mouthon regagna sa voiture et fila sur Grenoble, un groupe de paysans se lança à sa poursuite. Ils atteignirent la voiture sur la route et en firent l'assaut.

M. Mouthon a été atteint de coups de bâtons. Il est, dit-on, assez gravement blessé aux épaules et à la tête.

Une arrestation

Saint-Laurent-du-Pont, 29 avril. — A la suite des manifestations qui ont eu lieu au moment du crochetage du couvent et l'expulsion par la force des religieux, M. de Migieue a été arrêté. On ne signale pas d'autres arrestations.

A la gare de Chambéry

Lyon, 29 avril. — Le *Nouvelliste de Lyon*, publiera demain la dépêche suivante :

Chambéry, 29 avril. — Les Chartreux sont arrivés à 3 heures 21, en gare de Chambéry, accompagnés de M. Pichat, député, et d'autres notabilités de la région.

Une consigne sévère empêche le public d'entrer sur les quais où se tiennent en permanence un commissaire de police, des agents et des gendarmes. Malgré cela, la foule très nombreuse réussit à y pénétrer. Une ovation enthousiaste est faite à l'arrivée des proscrits. Les mains se tendent vers eux; des cris de : « Vivent les Chartreux ! » éclatent.

Nous remarquons MM. le général de Boigne, le vicaire général Cavillet et de nombreuses notabilités qui apportent leur témoignage de profonde sympathie aux Pères.

Ceux-ci se reposent un instant dans la salle d'attente. Le vicaire général Don Michel quitte un moment les autres Pères et se rend en voiture à l'archevêché, où il a été reçu par Mgr Hautin. Sur son passage, la foule criait : « Vivent les Chartreux ! »

A son retour, la foule accompagne le Père Michel jusqu'à la gare. Les religieux remontent dans le train qui doit les emporter à Pignerol. M. Pichat les accompagne jusqu'à Modane.

A ce moment la foule, qui n'a pu pénétrer à l'intérieur, fait une grande manifestation sur la place de la Gare, aux cris de : « Vivent les Chartreux ! A bas Combes ! »

Avant le départ du train, le Père Dom Michel donne sa bénédiction à la foule qui s'agenouille. Le train se met en marche.

Ajoutons que pendant le trajet de Saint-Laurent-du-Pont à Saint-Beron, les religieux ont été l'objet des mêmes manifestations. A Saint-Beron, la population est massée à la gare, ayant à sa tête M. le vicomte de Vaux et le comte de Vaulserre. Sur le quai, un conseiller de Saint-Laurent-du-Pont lit une touchante poésie : « Adieu aux Chartreux », de François Coppée, qui a causé une touchante émotion.

Démission d'un capitaine du 4e dragons

Lyon, 29 avril. — Le *Nouvelliste de Lyon* publiera demain la dépêche suivante :

Chambéry, 29 avril. — Comme son chef, le colonel de Coubertin, commandant le 4e dragons, l'un des capitaines qui commandait un des escadrons de service à la Grande-Chartreuse, ce matin, le capitaine Colas des Francs, vient de quitter l'armée. Il a adressé ce soir même sa démission au ministre de la guerre.

Encore une démission

Paris, 29 avril. — Une dépêche particulière de Saint-Laurent-du-Pont au *Gaulois* dit que le capitaine Lemarechal, qui commandait, lui aussi, un des deux escadrons du 4e dragons, ayant participé à l'expulsion des Chartreux a envoyé au ministre de la guerre sa démission.

Une éruption volcanique au Canada 83 familles ensevelies

New-York, 29 avril. — On annonce qu'un tremblement de terre s'est produit ce matin à Franck, petite ville située dans le territoire d'Alberta (Canada), près de la frontière américaine. Peu d'instants après, une ou plusieurs éruptions volcaniques eurent lieu au sommet du mont de la Tortue qui domine la ville et plusieurs millions de tonnes de roches et de lave couvrirent immédiatement le pays. On compte une centaine de victimes.

New-York, 29 avril. — Un autre télégramme dit que 83 familles sont ensevelies à Franck. Toute la vallée est couverte de lave.

EDOUARD VII AU VATICAN

L'ENTREVUE AVEC LE PAPE

Rome, 29 avril. — Le roi d'Angleterre, pour se rendre au Vatican, avait revêtu l'uniforme de feld-maréchal. L'entrevue du Pape et du Roi Edouard VII qui fut, dit-on, très cordiale, dura 25 minutes. Personne, on le sait, ne fut admis dans le cabinet du Saint-Père, où deux fauteuils égaux avaient été placés pour la circonstance. Après l'entrevue, le maître de la chambre introduisit les personnages anglais, qu'Edouard VII présenta au Pape. Puis le Pape accompagna le Roi jusqu'à la porte de l'antichambre secrète où Edouard VII prit congé.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DU NORD. — Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont réunis hier en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. le baron de Rothschild, président du conseil.

Les comptes de 1901 ont été définitivement approuvés. Approbation provisoire a été donnée aux comptes de 1902 et le dividende a été fixé à 49 fr., ce qui, avec les 16 fr. d'intérêt, représente un dividende total de 65 fr. par action.

L'assemblée a voté ensuite l'ouverture d'un crédit de 34.702.000 francs dont 20 millions pour les travaux complémentaires et 14.702.000 francs pour le matériel roulant, le matériel maritime, le mobilier et l'outillage.

Elle a enfin réélu comme administrateurs MM. Joseph Hottinguer, Gustave Foucher, le baron Edouard de Rothschild, Albert Dehaynin, le comte de Germiny, administrateurs sortants, et comme membres de la Commission des comptes MM. de Saisset, de Ronseray, de Mas Latrie, commissaires sortants.

Avant de soumettre à l'assemblée le chiffre du dividende, M. le baron de Rothschild a émis l'espoir que le dividende de l'exercice en cours sera supérieur à celui de 1902.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE. — Le *Bureau central international pour la lutte contre la tuberculose*, qui se réunit à Paris du lundi 4 mai au jeudi, vaincra mercredi prochain l'Institut Pasteur, de Lille.

DOCTORAT EN PHARMACIE. — M. A. Lambert, pharmacien de 1re classe, préparateur à la Faculté de médecine, a soutenu, mardi, sa thèse de doctorat à l'Université de Lille (mention pharmacie) et a obtenu la note très bien.

LA VARIOLE A LILLE. — Dans la semaine du 19 au 25 avril, il a été signalé à l'Office sanitaire 4 cas de variole dont un mortel. Il a été, en outre, déclaré deux cas de fièvre typhoïde.

LES GRÈVES DE LA GORGUE-ESTAIRES. — Dans la soirée de mardi, et dans la journée de mercredi, le calme le plus absolu a duré. Dans la journée de mercredi, une trentaine de grévistes sont partis pour quêter à Lille, à Roubaix, et dans d'autres localités. Les grévistes ont déclaré qu'ils ne tenteraient aucune démarche pour reprendre les négociations avec les patrons et qu'ils s'en tiendraient à leurs premières revendications.

VOLS SACRILÈGES A WAMBREUX. — La bande des anarchistes de gouvernement continue ses exploits dans les environs de Boulogne. Dans la nuit de dimanche à lundi, elle a tenté de pénétrer dans l'église de Wambreux. La fenêtre, par laquelle ils ont essayé de pénétrer, se trouvait au-dessous de la statue de Saint-Antoine de Padoue, qui s'est brisée avec fracas. Les malfaiteurs, effrayés par le bruit, n'ont pas continué leurs exploits. Ils se sont alors dirigés vers le faubourg St-Martin, où ils y ont pénétré dans l'église et ont forcé et vidé tous les troncs.

UN SCANDALE A DENAIN. — Il y a quelques jours, nous avons annoncé sous réserves que le sieur J.-B. Prévot, socialiste en vue de Denain, avait été révoqué par M. le Préfet du Nord de ses fonctions de gardien du cimetière. Le fait est aujourd'h